

Béthanie

Une municipalité grandeur nature

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024 À 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux;
 - 3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 11 novembre 2024;
4. Période de questions;
5. Correspondance;
 - 5.1. MRC D'Acton ;
 - 5.2. R.I.A.M. ;
 - 5.3. M.D.D.E.L.C.C. ;
 - 5.4. M.A.M.H. ;
6. Affaires relatives au conseil municipal;
 - 6.1. Compte-rendu du maire;
 - 6.2. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2025;
7. Administration générale et finances;
 - 7.1. Approbations des comptes payés au 30 novembre 2024;
 - 7.2. Approbation des comptes à payer au 30 novembre 2024;
 - 7.3. Rapports financiers mensuels;
 - 7.3.1. Conciliation bancaire au 30 novembre 2024;
 - 7.3.2. Rapport budgétaire au 30 novembre 2024;
 - 7.4. Avis de motion pour l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2025;
 - 7.5. Avis de motion pour l'adoption du plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2025, 2026 et 2027;
 - 7.6. Adoption du règlement numéro 301-24 sur la taxation et la tarification pour l'exercice 2024;
 - 7.7. Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection;
 - 7.8. Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection;
8. Sécurité publique (police, incendie);
 - 8.1. Rapport du service de premiers répondants;
9. Transport routier et hygiène du milieu;
 - 9.1. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
 - 9.2. Renouvellement de l'entente Omnibus région d'Acton pour 2025;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire;
 - 10.1. Rapport du service d'inspection;
 - 10.2. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 300-24 modifiant le règlement de zonage numéro 123-02;
 - 10.3. Servitude de passage – terrain des loisirs
11. Loisirs et culture;
 - 11.1. Droit de passage pour la saison de QUAD 2024-2025
12. Autres informations;
12. Période de questions;
13. Levée de la séance.